Bureau de dépôt Bruxelles X

Hiver 2006-2007

Faits&Gestes

Débats & Recherches en Communauté française Wallonie-Bruxelles

REVUE TRIMESTRIELLE
Publication du Secrétariat général
du Ministère de la Communauté française
Service de la Recherche
44 bd Léopold II - 1080 Bruxelles
Tél vert 0800/20 000
Site internet : www.faitsetgestes.cfwb.be

21

Aux rythmes de l'enfance

Ce numéro de *Faits&Gestes* a été réalisé à partir de l'étude ***Le Portrait de l'enfance en Belgique****, commandé à l'ULG par l'Observatoire de l'Enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse de la Communauté française.

Le Portrait de l'enfance a lui-même pour objet l'exploitation secondaire de données collectées dans le cadre du "Panel Démographie Familiale" (Panel Study on Belgian Households ou PSBH) entre 1992 et 2002. La Communauté française est partenaire de ce projet coordonné par les Services de Programmation de la Politique scientifique.

Pendant 11 ans, chaque année, un même questionnaire a été soumis au même échantillon d'individus dans toute la Belgique. Cette étude longitudinale permet d'offrir une information sur la nature et la fréquence des changements qui modifient le mode de vie des ménages comme d'évaluer leur influence sur le bien-être moral et matériel des personnes concernées. La base de données très dense qui en résulte porte sur plus de 10.000 personnes, dont approximativement un quart d'enfants de 0 à 16 ans.

Le Portrait de l'enfance s'appuie sur les données relatives au questionnaire « Enfants » du PSBH. Ce *Faits&Gestes* en aborde principalement les questions de temps, et met le focus sur les résultats concernant la Communauté française.

* http://www.oejaj.cfwb.be

Dans quelle mesure le bien-être des enfants est-il influencé par l'environnement au sein duquel ils évoluent, et plus particulièrement par le contexte familial ? Le ***Portrait de l'enfance en Belgique***, met en exergue une série d'articulations entre cadre de vie d'une part et modes de vie des enfants d'autre part.

Globalement pourtant, on n'échappe pas au constat de l'importance, sur leur épanouissement et leur quotidien, du contexte socio-économique, sans qu'il n'y ait pour autant de déterminisme absolu ; et surtout de l'impact considérable de l'éducation et de l'emploi des mères sur le mode de vie des enfants.

La journée des jeunes

En 2002, à quoi ressemble la journée type d'un enfant de la Communauté française, en fonction de son âge (en moyenne ou en majorité) ?

Graph. 1 : **Caractéristiques principales des enfants, par catégorie d'âge, en 2002**

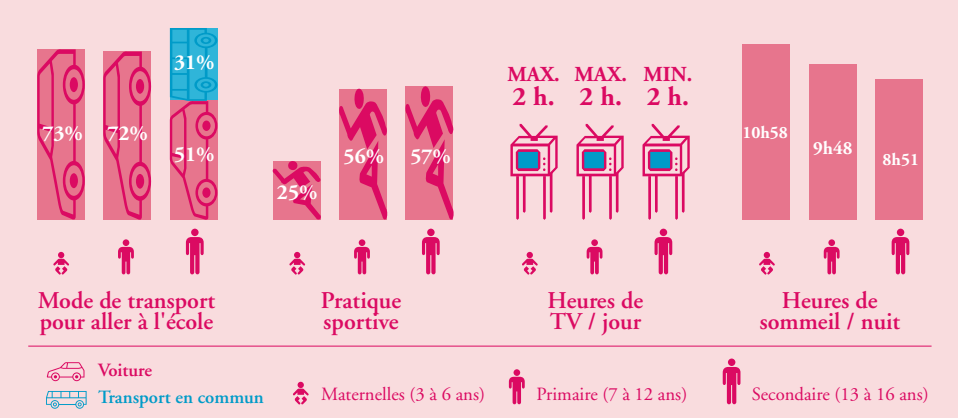

UN ENFANT ENTRE 3 ET 6 ANS passe toute la journée à l'école. Il se rend à l'école, située à 3,6 km, en voiture. Il ne rentre pas chez lui à midi. A cette âge-là, il n'a qu'une chance sur 4 de faire du sport et ne pratique aucune autre activité extrascolaire, mais il regarde déjà la télévision une à deux heures par jour. Il dort presque 11h par nuit.

UN ENFANT ENTRE 7 ET 12 ANS passe (à 64%) uniquement les heures scolaires en dehors de son domicile. Il se rend en voiture à l'école, plus ou moins distante de 3,4 km de chez lui. Il reste lui aussi à l'école sur le temps de midi. Il a 56% de chance de faire du sport et 15% d'être membre d'un mouvement de jeunesse. Il consomme entre 1 et 2 heures de télévision par jour et dort 9 h 48 minutes par nuit.

L'ADOLESCENT est le plus gros consommateur de télévision (entre 2 et 3 heures par jour). Son établissement scolaire se trouve à 6.3 km de chez lui, il s'y rend plutôt en voiture (à 51%) mais aussi (à 31%) en transports en commun. Il est plus rare encore que pour ses cadets (seulement 12%) qu'il rentre à la maison prendre son repas de midi. Par contre, tout comme ses cadets, il ne passe (à 82%) que les heures scolaires en dehors de son domicile. Il peut, à 57% de chance, pratiquer un sport, mais plutôt de manière peu assidue (moins d'une heure par semaine). Il dort 8 h 51 minutes en moyenne par nuit.

Papa, maman, le frangin

La grande majorité des enfants vit dans un ménage qui compte deux enfants et leurs deux parents. En dix ans, on remarque pourtant quelques évolutions discrètes.

Graph. 2 : Pourcentage d'enfants vivant sans leurs deux parents en Communauté française 1992-2002

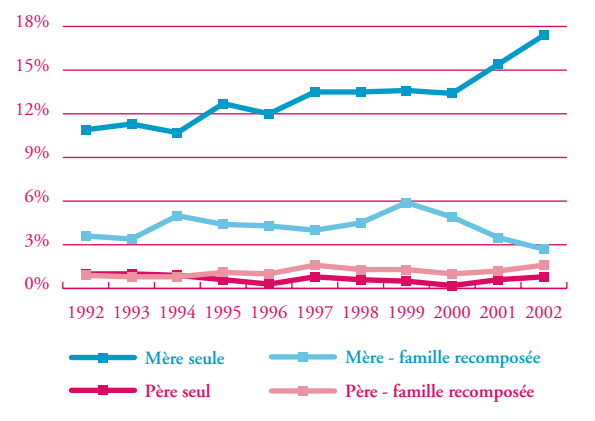

LA FRATRIE. La plupart des enfants (43%) ont un frère ou une sœur. 24% sont enfants uniques et 22% vivent dans une fratrie de 3 enfants. Ces chiffres n'ont pas connu d'évolution marquée en dix ans.

LES PARENTS. Les enfants vivant avec leurs deux parents sont encore majoritaires, mais en dix ans, leur proportion est passée de 83% à 77%. Les enfants qui vivent avec leur mère (seule ou en famille recomposée) étaient 14% en 1992 et sont 20% en 2002. Ceux qui vivent avec leur père sont à peine plus nombreux en 2002 (2,4%) qu'en 1992 (2%). C'est-à-dire qu'à peine 11% des enfants dont les parents sont séparés vivent avec leur père. Le *Graph.* 2 détaille cette évolution.

Plus les enfants avancent en âge, plus ils sont nombreux à ne vivre qu'avec un de leurs deux parents. C'est lorsqu'ils sont plus âgés qu'ils sont les plus nombreux à vivre avec leur père. Parmi les tendances positives, on observe une augmentation du nombre des visites chez le parent qui n'a pas la garde des enfants.

La situation socioprofessionnelle à la loupe

Le cadre socioprofessionnel global des familles dans lesquels évoluent les enfants aide à comprendre ce qui peut influencer leur bien-être.

Graph. 3 : Pourcentage d'enfants dont les parents travaillent

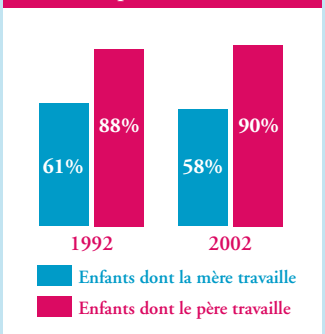

TRAVAIL. Si en Flandre, les mères sont de plus en plus nombreuses à gagner le marché du travail, en Communauté française, les enfants dont la mère travaille sont passés de 61% en 1992 à 58% en 2002. Par contre, les enfants dont le père travaille sont 90%. Voir *Graph. 3*.

REVENUS. Bien que le revenu équivalent des ménages[1] a évolué de manière positive depuis 1992, de +5% en moyenne pour la Belgique mais seulement de +1.5% en Communauté française, certains ménages déclarent qu'ils auraient besoin d'un revenu plus important que le leur pour s'en sortir facilement ; c'est ce que les chercheurs ont nommé la « distance à l'aisance ». Ainsi, en Communauté française, 42 % des enfants vivent dans un ménage qui déclare « ne pas joindre aisément les deux bouts» (contre 32 % en 1992 et seulement 14% en Communauté flamande). On note donc une réelle aggravation de la situation. Cette insatisfaction est particulièrement ressentie au sein des ménages qui ont des jeunes enfants (0 à 2 ans) ou des adolescents (13 à 16 ans). L'évaluation « subjective » négative des conditions de vie peut être influencée par toute une série de facteurs, objectifs ou subjectifs. Il se peut par exemple que les revenus soient inéquitablement distribués, autrement dit que l'augmentation des revenus bénéficie plus à certains groupes qu'à d'autres. C'est le cas en Communauté française. Mais il se peut également que certains groupes se contentent plus facilement de leurs revenus que d'autres.

Graph. 4 : Niveau d'instruction des parents

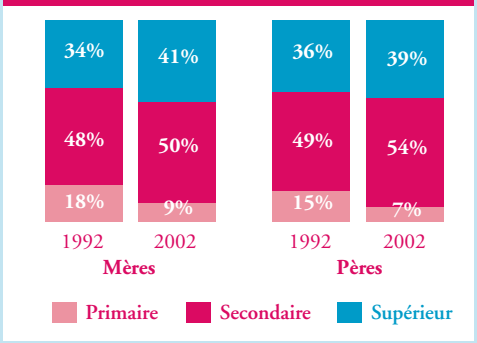

LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES PARENTS. Depuis 1992, le niveau de certification des mères a augmenté significativement. Ainsi, elles sont aujourd'hui 41% a avoir un diplôme du supérieur contre 34% en 1992 et surtout, elles sont plus nombreuses que les pères à avoir ce niveau de certification. Voir *Graph. 4*.

Pénalisés deux fois ?

Si on observe le groupe d'enfants dont les parents sont séparés et qui vivent avec leur mère, on peut constater que ces mères sont moins nombreuses à travailler et qu'elles ont un niveau d'éducation moindre. Cette situation ne peut que nous interpeller par le fait que leurs enfants courent donc le risque d'être « doublement » pénalisés, du fait de la perte du revenu du père et de l'absence de revenu professionnel de la mère. Au manque affectif peuvent ainsi s'ajouter des carences sur le plan socio-économique. L'impact des séparations sur la vie (matérielle et psychique) des enfants se dessine derrière ces constats.

Le temps des enfants : Auto – École – Dodo

Comment le cadre de vie d'un enfant influence-t-il son quotidien ? Dans quelle mesure le contexte socio-économique, par exemple, a-t-il un impact sur sa scolarité, ses activités, sa consommation de télévision ou encore son temps de sommeil ? L'analyse des données disponibles dans le questionnaire *Enfant* du PSBH permet de tirer quelques enseignements et ouvre surtout de nouvelles pistes de réflexion.

A l'école

Priorité à ce qui occupe une place centrale dans le quotidien des enfants de 3 à 16 ans : l'école. Le temps que les enfants passent à l'école est sans aucun doute une caractéristique importante à considérer. Elle renseigne sur les habitudes et les impératifs familiaux, elle éclaire sur le quotidien des enfants.

TEMPS D'ÉCOLE. A l'école maternelle et primaire, l'horaire habituel est de 8h30 à 15h30, soit 7 heures de temps scolaire. Dans l'enseignement secondaire, l'horaire habituel est de 8h30 à 16h30, soit 8 heures de temps scolaire. A midi, la pause dure de une heure à une heure trente.

Graph. 5 : Temps passé à l'école les jours de fréquentation scolaire en Communauté française

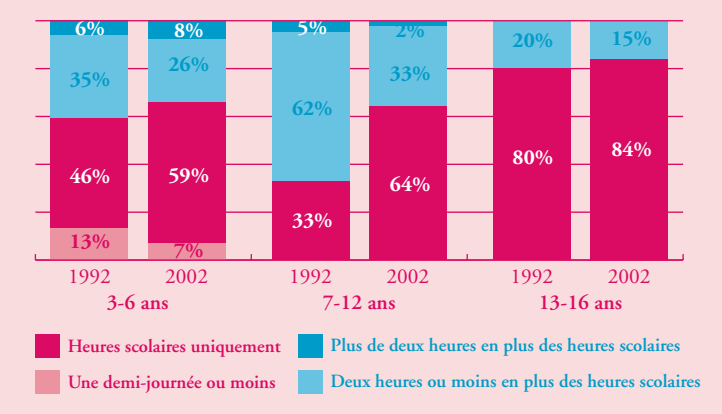

TEMPS DE GARDERIE. De manière générale, on peut dire que le nombre d'heures passées en-dehors du domicile est très élevé, pour tous les enfants. Mais en Communauté française, contrairement à la Communauté flamande, la tendance est clairement à la baisse. Ainsi, en 1992, 67% des enfants du primaire restent en dehors du domicile familial plus longtemps que ne l'exigent les horaires scolaires. Ce temps est passé soit en garderie, soit dans une autre organisation, soit encore chez les grands parents ou une autre personne de la famille. En 2002, ils ne sont plus que 35%. La majorité des enfants, toutes catégories d'âge confondues, restent désormais hors de chez eux uniquement les heures scolaires.

TEMPS DU MIDI. Les enfants sont par contre de moins en moins nombreux à rentrer chez eux sur le temps de midi. En 1993, 1 enfant sur 4 en moyenne prenait son repas chez lui sur l'heure de midi. En 1992, ils ne sont plus que 15%.

Quatre roues plutôt que deux

LA VOITURE reste le moyen de transport privilégié pour se rendre à l'école, ceci quel que soit l'âge. C'est déjà le cas en 1992, et la tendance ne fait que se renforcer. Si ce choix peut sembler raisonnable pour les enfants de maternelles ou du primaire, il concerne aussi de plus en plus les adolescents, au grand détriment de la marche à pied et du bus scolaire. En 1992, 41% des 13-16 ans se rendaient à l'école en voiture et 28% à pied. En 2002, ces taux passent respectivement à 51% et 23%.

Les taux d'utilisation des BUS SCOLAIRES sont en diminution pour toutes les tranches d'âges, mais plus nettement encore auprès des 7-12 ans. En 1992, ils sont en effet encore 8% à utiliser ce mode de transport pour se rendre à l'école. En 2002 ils ne sont plus que 2%.

Graph. 6 : De la maison à l'école AR, 1992-2002

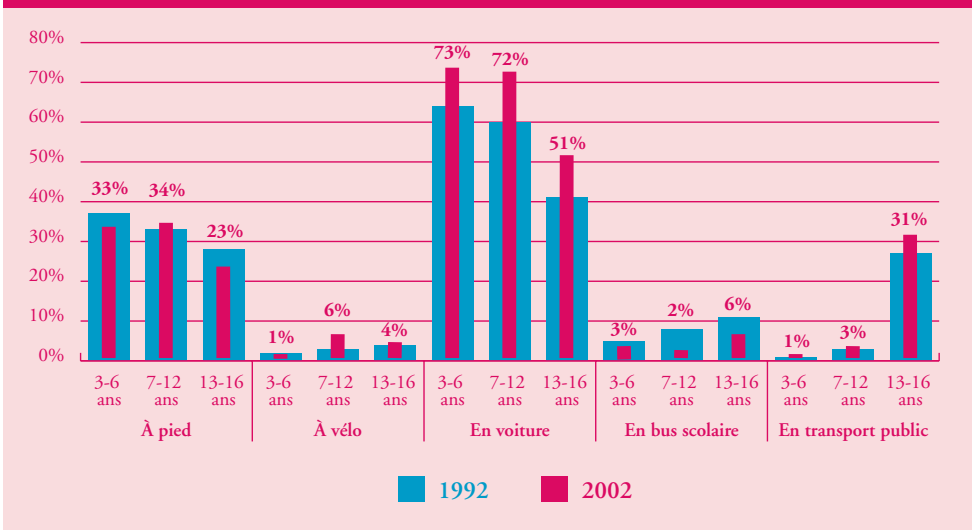

DEUX ÉVOLUTIONS « POSITIVES » sont cependant à relever. Il s'agit d'une part de l'augmentation de l'utilisation des transports publics par les adolescents, qui passe de 27 à 31% de 1992 à 2002, et d'autre part d'une plus grande utilisation du vélo par les 7-12 ans (de 3%, elle passe à 6%). Rien à voir cependant avec l'usage qui en est fait en Communauté flamande, où 39% des 7-12 ans et 58 % des 13-16 ans se rendent à l'école à vélo.

La distance entre l'école et le logement pourrait constituer une part d'explication à cette constatation. Ceci se vérifie effectivement pour les plus jeunes, l'école maternelle et primaire étant en effet plus proche du domicile en Communauté flamande (2,4 km en moyenne) qu'elle ne l'est en Communauté française (3,4 km). Mais pour l'enseignement secondaire, la différence n'est plus aussi marquée (6,3 km en Communauté française contre 6,5 km en Communauté flamande).

En privilégiant la voiture au détriment de la marche et du vélo pour circuler et se rendre à l'école, le bénéfice que représente cet exercice physique quotidien est perdu.

Les activités extrascolaires en recul

En Communauté française, de manière assez stable au cours des années, plus d'un tiers des enfants âgés de 3 à 6 ans pratiquent au moins une activité extrascolaire. Pour les groupes d'enfants âgés de 7 à 12 ans, les taux d'activités sont en légère augmentation (3 enfants sur 4 pratiquent une activité extrascolaire) mais ils sont en recul pour les adolescents : 71% d'entre eux pratiquent une activité extrascolaire en 2002, contre 83% en 1992.

SPORT CHAMPION DES ACTIVITÉS. En tête des activités plébiscitées par les enfants, toutes catégories d'âge confondues, on trouve le sport. Un enfant de maternelle sur quatre pratique déjà une activité sportive et plus d'un enfant sur deux du primaire et du secondaire fait du sport (56% des 7-12 ans et 57% des 13-16 ans). Il est cependant préoccupant de constater que le nombre d'heures consacrées à la pratique est en nette diminution auprès du public adolescent (13-16 ans). Alors qu'ils étaient 58% à pratiquer au minimum deux heures de sport par semaine en 1992, ils ne sont plus que 38% à faire de même en 2002. Il n'est un secret pour personne que la condition physique des jeunes s'est parallèlement fortement dégradée en dix ans *(voir Faits & Gestes No 16, 2005)*.

AUTRES ACTIVITÉS. Parmi les autres activités les plus prisées, le dessin figure en bonne place auprès des plus jeunes (8% des 3-6 ans pratiquent cette activité), tandis que la pratique d'un instrument musical et la participation à un mouvement de jeunesse constituent les 2e et 3e activités préférées des adolescents. 14% des adolescents de la Communauté française pratiquent un instrument et 13% sont membres d'un mouvement de jeunesse.

EN BAISSE. Mais la comparaison entre 1992 et 2002 ne porte guère à l'optimisme. Quasi l'ensemble des activités extrascolaires voient leurs taux de participation diminuer entre 1992 et 2002 en Communauté française (alors qu'ils restent stables en Communauté flamande). Seules l'affiliation à un mouvement de jeunesse et la pratique de la danse au sein de la petite enfance scolarisée, ainsi que la pratique d'un instrument de musique chez les 7-12 ans se maintiennent. Au sein du public adolescent de la Communauté française (13-16 ans), absolument toutes les activités connaissent un taux de fréquentation en chute. Notons enfin que les activités de bénévolat n'apparaissent qu'à partir de 13 ans et restent très marginales.

Graph. 7 : **Activités extrascolaires, 1992-2002**

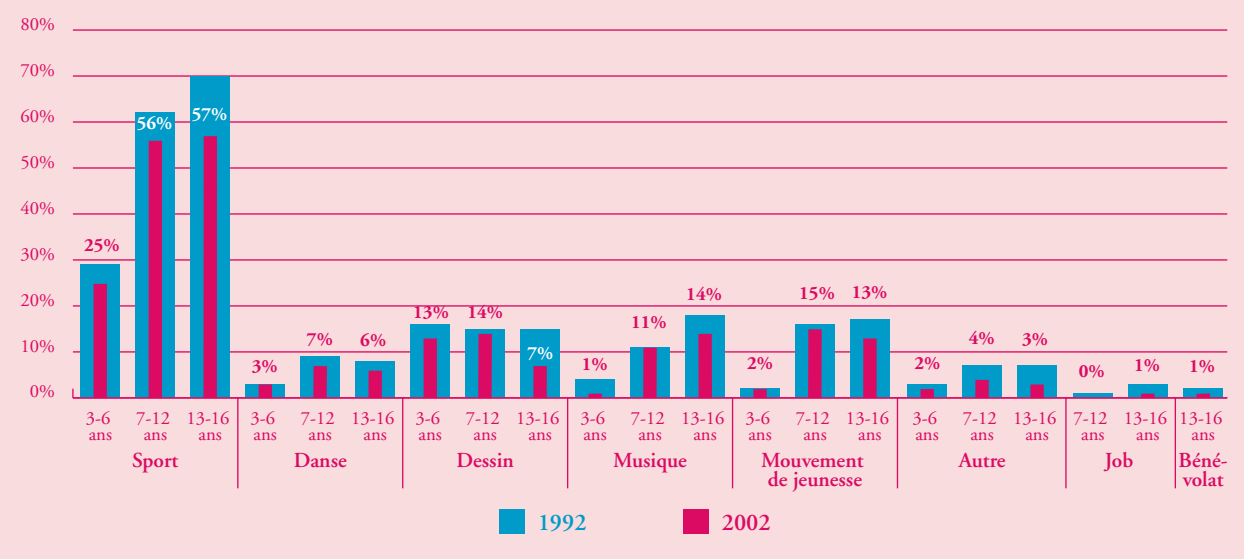

INFLUENCES. L'analyse croisée des données du PSBH permet par ailleurs de mettre le doigt sur les facteurs susceptibles d'influencer la pratique d'une activité extrascolaire. Les filles ont par exemple 2,3% de probabilité en moins que les garçons d'exercer une telle activité, notamment le sport. Conscientiser les parents à l'importance du sport chez les jeunes filles paraît dès lors une mesure importante à développer. De même, plus le diplôme des parents est faible, plus la probabilité que leurs enfants aient une activité extrascolaire est faible également. Mais curieusement, c'est l'activité professionnelle du père qui augmente le plus la probabilité pour un enfant de pratiquer une activité extrascolaire. L'enfant d'un père actif sur le marché de l'emploi a en effet 8,4% de chances en plus d'en pratiquer au moins une. Le revenu du ménage joue enfin également un rôle dans ce même sens, la probabilité augmentant de 1% par 100 euros supplémentaire de revenu.

La télévision : plus tôt, plus longtemps

Plus les enfants sont âgés, plus ils regardent la télévision. Les plus jeunes (0-2 ans) la regardent relativement peu, même si on observe une évolution sur la période analysée. En 2002, 18% des tout-petits sont concernés, contre 17% dix ans plus tôt. Mais l'évolution est moindre par rapport à celle de la Communauté flamande, où 41% des tout petits regardent la télévision en 2002 (contre 31% en 1992). Dans la tranche d'âge de 3 à 6 ans, ils sont déjà 92% à la regarder. Si en Communauté flamande les enfants commencent à regarder la télévision plus jeune, l'évolution des habitudes de consommation au fil du temps pour les autres classes d'âges est similaire au sein des deux communautés.

Graph. 8 : **La Télévision, 1992 - 2002**

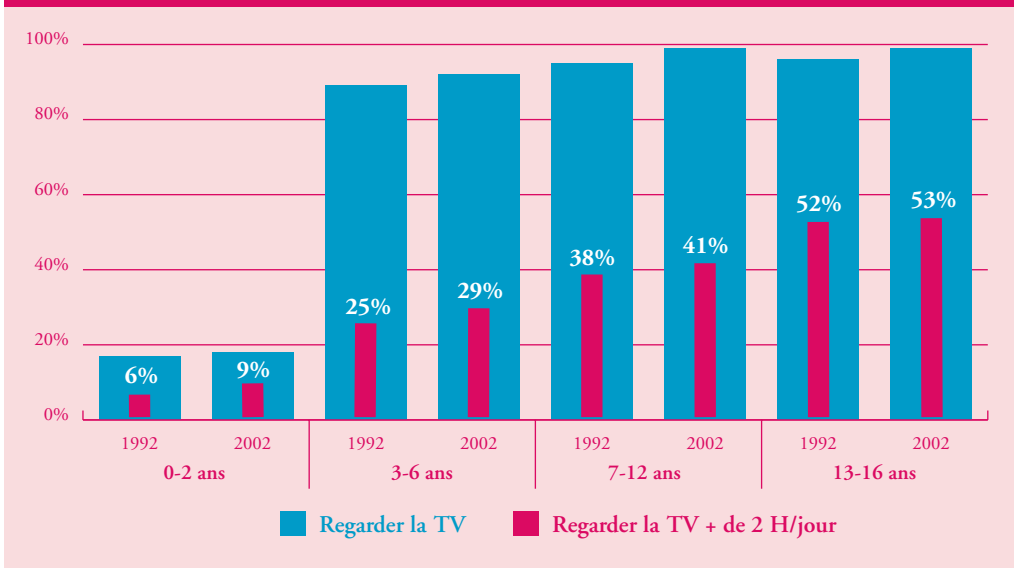

HAUSSE DE LA CONSOMMATION. Quelle que soit la tranche d'âge, la proportion d'enfants qui regardent la télévision plus de deux heures par jour est en augmentation, parfois de manière très marquée. En Communauté française, 29% des 3 à 6 ans sont déjà concernés, un taux non encore égalé par la Communauté flamande qui a pourtant vu ce chiffre passer de 13% à 22% en seulement dix ans. Les adolescents de la Communauté française sont par contre de moins gros consommateurs que leurs homologues flamands (53% d'entre eux regardent la télévision plus de deux heures par jour contre 57% en Flandre).

INFLUENCES. Clairement, les enfants regardent plus la télévision lorsque leurs parents sont eux-mêmes de gros consommateurs. A mesure que le niveau d'éducation des parents s'élève (particulièrement celui de la mère), la consommation de télévision des enfants diminue. Le revenu des ménages semble également être un facteur déterminant. Les parents des enfants qui consomment le plus de télévision gagnent en moyenne 130 euros de moins par mois que les parents des enfants consommant de manière plus modérée (moins de deux heures par jour). Les garçons sont en moyenne de plus gros consommateurs que les filles. Notons enfin que plus les enfants sont nombreux dans les familles, plus la consommation de télévision diminue. Ainsi, à chaque enfant qui s'ajoute aux 2,24 enfants moyens des ménages considérés, la probabilité d'être un gros consommateur de télévision diminue de 2,2%.

Des minutes de sommeil en moins

Assez logiquement, le nombre d'heures de sommeil moyen diminue à mesure que les enfants grandissent. Le graphique page suivante montre la durée moyenne du sommeil dans une famille « moyenne ».[2] De manière plus précise, en Communauté française, un enfant de 3 à 6 ans dort en moyenne 10h 58min par nuit, un enfant de 7 à 12 ans dort 9h 48min et un adolescent de 13 à 16 ans dort 8h 51min.

DIMINUTION. Ce qui peut sembler inquiétant, c'est que, hormis pour les 3 à 6 ans, le nombre d'heures de sommeil a diminué pour toutes les autres catégories d'âge en Communauté française (-15 minutes pour la tranche de 0 à 2 ans ; - 27 minutes

pour les 7 à 12 ans, - 14 minutes pour les adolescents). Reste que ces taux restent dans des valeurs tout à fait acceptables si l'on s'en réfère à des études externes sur les besoins individuels de sommeil (13 heures pour l'enfant de 2 ans, 11 heures à 5 ans, 10 heures à 9 ans et environ 9 heures pour un adolescent de 14 ans).

Graph. 9 : **Temps de sommeil estimé des enfants âgés de 0 à 16 ans**

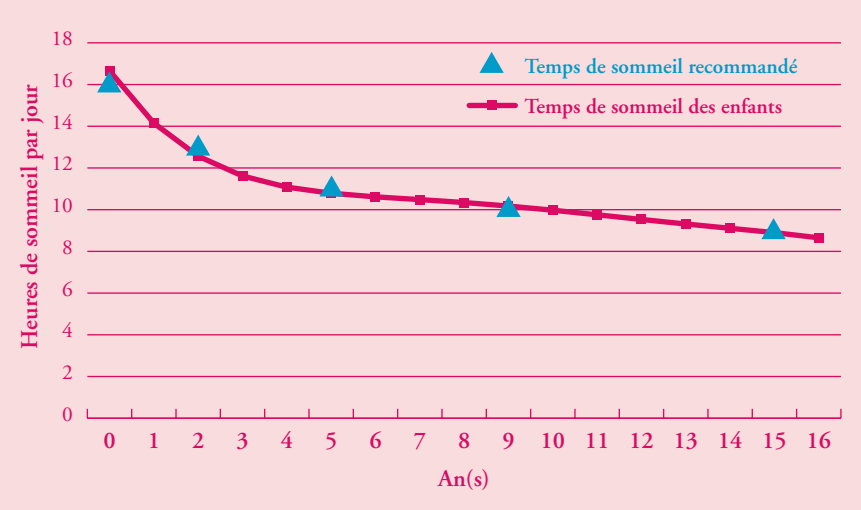

INFLUENCES. En croisant les données, on s'aperçoit que le niveau d'études de la mère joue un rôle important, alors que le niveau d'éducation du père n'a pas d'effet significatif. Un enfant dont la mère a un diplôme de l'enseignement primaire uniquement dort en moyenne 26 minutes de moins qu'un enfant dont la mère a un diplôme de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne le travail des parents, c'est également le nombre d'heures habituelles de travail par semaine de la mère qui a une influence. Ainsi, lorsque ce nombre s'élève d'une unité, le temps de sommeil des enfants se réduit de 0,14 minute.

RÉGIONALISMES. Les habitudes en matière de sommeil des enfants diffèrent selon les régions du pays. Les enfants qui vivent en Flandre dorment 11 minutes de plus que les wallons, alors que les Bruxellois dorment 8 minutes de moins que ces derniers.

LA TAILLE DU MÉNAGE entretient, elle aussi, une relation significative avec le temps de sommeil des enfants. Ainsi, lorsqu'elle s'élève d'une unité par rapport à la moyenne (4 personnes), les nuits s'allongent de 3 minutes.

Du sommeil[3]

Un sommeil suffisant et réparateur est primordial pour l'enfant En effet, le déficit de sommeil se traduit par une non-vigilance, voire une somnolence, des faibles capacités d'attention et de performances aux tâches scolaires, notamment. Alors que le sommeil favorise certaines fonctions comme la croissance et la réparation tissulaire, le système immunitaire, et les fonctions mentales et psychiques : mémorisation et organisation des informations acquises, résolution des tensions accumulées dans la journée…

LE SOMMEIL, DU NOUVEAU-NÉ À L'ADOLESCENT. Si les besoins évoluent avec les années, ils sont aussi fort différents selon les individus, aussi, le seul signe d'un sommeil suffisant est la bonne forme dans la journée.

Un nouveau-né dort, entre 20 heures et 14 heures avec une moyenne de 16 heures par jour. Son cycle est très particulier et va petit à petit calquer celui de l'adulte durant sa première année. A 6 mois, l'enfant dort en moyenne 15 heures ; cette quantité globale de sommeil diminuera lentement, jusqu'à une moyenne de 13-14 heures vers 2 ans et de 12 heures vers 5 ans. Jusqu' à 4 ans, le temps de sommeil diurne va également se réduire. Ensuite, de 5 ans à 12 ans, les nuits seront inférieures petit à petit à 12 heures. Les enfants de 4 à 12 ans sont habituellement très vigilants dans la journée, s'endorment très vite le soir, dans un sommeil très profond.

PERTURBATIONS. Des troubles de sommeil peuvent se développer, à la petite enfance (difficultés d'endormissement, cauchemars, réveils nocturnes fréquents) comme à l'adolescence (insomnies). D'autres part, les rythmes biologiques et l'alternance naturelle jour/nuit sont quelques fois perturbés par le mode de vie actuel (télévision, rythmes familiaux contraignants, …) entrainant une désynchronisation psychique et physique.

LES INDUCTEURS. Si l'on ne peut pas obliger un cerveau à dormir sur ordre, on peut cependant induire le sommeil, le favoriser grâce aux synchroniseurs que sont le silence, l'obscurité, le calme. Le sommeil doit être préparé par un contexte affectif et environnemental adéquat qui permette de faire désirer à l'enfant le moment de la sieste et du coucher. On sait en effet que très tôt, "l'expérience" conditionne la mise en place du rythme veille/sommeil.

Réussite scolaire et situation familiale

En ce qui concerne la réussite scolaire de l'enfant (en d'autres termes l'absence d'épisode de redoublement), le niveau d'éducation de la mère semble jouer un rôle non négligeable, dans la mesure où les proportions d'enfants qui connaissent un redoublement à l'école primaire diminuent à mesure que le capital scolaire de la mère augmente. Le revenu du ménage est aussi un facteur susceptible d'influencer le parcours scolaire de manière positive. Mais ce constat ne se vérifie que jusqu'à un certain point. Les enfants qui vivent dans un ménage dont les revenus sont dans les deux premiers quartiles (leurs revenus sont inférieurs au revenu médian) sont davantage en échec scolaire, comme, de façon plus inattendue, les enfants des familles plus riches (revenu dans le quatrième quartile). Par contre, ce sont ceux du troisième quartile qui sont les plus épargnés par l'échec scolaire.

% d'enfants (du panel total) connaissant l'échec scolaire en primaire, selon leur situation familiale et socio-économique [4]

Situation familiale	*% d'échec*
Toutes situations familiales confondues :	**10%**
Situation familiale en primaire :	
Parmi les enfants qui vivent avec leurs deux parents durant tout le primaire	8%
Parmi les enfants dont les parents été déjà séparés en première primaire	16%
Parmi les enfants dont les parents se sont séparés durant leur scolarité primaire	20%
Niveau d'éducation de la mère :	
Primaire	15%
Secondaire	12%
Supérieur	5%
Quartile de revenu équivalent du ménage :	
1er quartile	14%
2ème quartile	13%
3ème quartile	1%
4ème quartile	8%

Il semblerait par ailleurs que la séparation des parents soit un facteur qui influence négativement le déroulement de la trajectoire scolaire. Si seuls 8% des enfants qui n'ont pas connu de séparation de leurs parents au cours de leur scolarité primaire ont vécu un épisode de redoublement, ils sont 20% à en avoir connu lorsque les parents se sont séparés durant la période considérée. Il est cependant essentiel de nuancer ce constat : 80% des enfants « à risque » selon ce facteur n'ont pas connu d'échec scolaire. Il serait dès lors réducteur de laisser penser à une relation automatique de cause à effet entre ces deux événements.

En guise de conclusion

Si on ne peut relever de déterminisme absolu entre, d'une part, le contexte familial et l'environnement global dans lesquels évoluent l'enfant et, d'autre part, son mode de vie ainsi que son épanouissement personnel, il n'en reste pas moins que les résultats de l'étude dégagent des tendances qu'on ne peut ignorer et qui servent avant tout de « *cadre de référence pour une série de réflexions touchant à l'enfance, cadre qui se veut soutien et non carcan.* » (p. 99 de la présente étude, voir réf. p. 8).

Parmi les enseignements les plus significatifs, il est intéressant de constater que les structures familiales restent relativement stables, même si l'on note une légère augmentation des familles recomposées. Si le revenu équivalent moyen des ménages a très légèrement augmenté, il n'en va pas de même de la « distance à l'aisance », autrement dit de la perception subjective des conditions de vie. Et enfin, la place primordiale de la mère et l'influence que sa situation professionnelle et son niveau d'éducation exercent sur le « temps de l'enfant » sont particulièrement remarquables.

A côté de la diminution du temps passé à l'école, de celui consacré aux activités extrascolaires, du temps de sommeil, mais de l'augmentation du celui passé devant la télévision, le PSBH établit des liens moins évidents, comme par exemple la double pénalisation dont peuvent être victimes les enfants dont les parents sont séparés, l'influence du revenu des parents sur la consommation de télévision, le rôle de l'activité professionnelle du père sur la pratique par l'enfant d'une activité extrascolaire.

Une seconde étude, réalisée par les mêmes auteurs, sur bases de cette même enquête complète celle-ci en dressant un portrait des conditions de vie des enfants et de leur évolution par une analyse plus pointue des caractéristiques des ménages dans lesquelles ils vivent : les modalités de travail des parents, les revenus et dépenses, leur cadre de vie, le style de vie, … Les analyses ont cherché à établir les éventuels liens entre certaines caractéristiques des enfants (temps de sommeil, consommation de télévision, activités extrascolaires) et certaines caractéristiques des ménages dans lesquels ils vivent.

Étude longitudinale vs étude transversale : avantages de la méthode

Deux enquêtes transversales réalisées à 10 ans d'intervalles montreront des phénomènes structurels qui concernent la société à deux moments donnés (% de chômeurs en 1992 et en 2002 par ex.). Une étude longitudinale, en interrogeant de manière périodique un même échantillon permet de mettre en évidence l'évolution de trajectoires personnelles (durées des périodes de chômage, mêmes personnes au chômage ou non ?) et donc d'avoir un regard plus complet et nuancé sur les évolutions du mode de vie des ménages et les mécanismes qui provoquent ces changements

Les données du Panel PSBH disponibles, portent sur plus de 10.000 personnes et constituent une banque de données essentielle pour les scientifiques et ceux que les transformations économiques, sociales et démographiques intéressent.

Références de l'étude

Portrait de l'enfance en Belgique - Analyse des données du questionnaire enfant du PSBH 1992-2002, recherche commanditée par l'Observatoire de l'Enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, réalisée par Éric BONSANG et Marjorie NIBONA, sous la direction scientifique de Marie-Thérèse CASMAN, Faculté d'économie, de gestion et de sciences sociales, ULg, Département de Sciences sociales, Service de Sociologie générale, Panel Démographie familiale. Voir http://www.oejaj.cfwb.be

Enquête Panel Démographie Familiale (Panel Study on Belgian Households ou PSBH), Services de Sociologie de la Famille de l'Université de Liège et de l'Universitaire Instelling Antwerpen, commanditée par les Services de Programmation de la Politique Scientifique (actuellement Services Fédéraux des Affaires Scientifiques, Techniques et Culturelles). Voir http://www.ulg.ac.be/psbh/index.htm

A la demande de l'INS (Institut national de statistique, représentant la Belgique à l'Europanel - Eurostat), le PBSH a réalisé également les enquêtes belges du panel communautaire de ménages (E.C.H.P. : European Community Household Panel), outil commun de recherche des 15 premiers pays européens, qui offre la possibilité de réaliser des comparaisons à l'échelle européenne.

Méthodologie de l'enquête PSBH

La constitution de l'échantillon poue l'enquête PSBH est réalisée sur une base strictement scientifique qui est représentative des ménages belges, tant au niveau de l'individu que du ménage. Le PSBH utilise un échantillon pondéré de communes, sur base des fichiers du Registre National. Le panel contient des informations relatives aux enfants âgés de moins de 16 ans entre 1992 et 2002 recueillies grâce à un questionnaire spécialement conçu dans ce but.

Notes

1 L'échelle d'équivalence, en fonction de la composition du ménage, proposée par l'OCDE est utilisée ici pour comparer pareillement les revenus des ménages. (1 point pour le 1er adulte, 0.5 point par adulte supplémentaire, 0.3 par enfant).

2 Ce temps reprend la moyenne pour toutes les années et en prenant en compte une série de variables pour donner la durée de sommeil « type » d'un enfant en Communauté française.

3 D'après ce site : http://sommeil.univ-lyon1.fr et plus particulièrement : http://sommeil.univ-lyon1.fr/articles/cfes/sante/rythmenf.

4 Les enfants retenus pour l'analyse ont 7 ans et sont en première année de l'enseignement primaire entre 1992 et 1996. L'observation de l'année dans laquelle ils se trouvent 6 ans plus tard permet d'envisager le retard scolaire. S'ils sont dans une année scolaire inférieure à la sixième année, ces enfants sont considérés comme ayant connu un retard durant leur enseignement primaire.

Faits&Gestes

Périodique trimestriel ISSN : 1376 – 697X
Publication : Ministère de la Communauté française de Belgique
Production : Service de la Recherche du Secrétariat général
44, boulevard Léopold II à 1080 Bruxelles

RÉDACTION :
Directeur de la publication : Jean-Claude TORFS

Rédactrice en chef : Christine HOUDART
Rédactrice : Nadine BRAUNS

ABONNEMENTS ET COMMANDES
Service de la Recherche
Tél. : + 32 2 413 36 42
Fax : + 32 2 413 35 63
Courriel : faits.gestes@cfwb.be
Site internet : www.faitsetgestes.cfwb.be
0800 20 000 – telvert@cfwb.be

Faits&Gestes est membre de l'ARSC (Association des revues scientifiques et culturelles)

Tirage : 4.000 ex
Graphisme : Polygraph' sprl
Imprimerie : Édition & imprimerie
Éditeur responsable :
Henry INGBERG, Secrétaire général